



PROJET DE LOI PORTANT RÉFORME DES RETRAITES

INTERVENTIONS DES SÉNATEURS SOCIALISTES

**DISCUSSION DE LA MOTION RÉFÉRENDAIRE DÉPOSÉE
PAR LES GROUPE SOCIALISTE ET GROUPE COMMUNISTE**

**COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE PUBLIQUE
DU MERCREDI 6 OCTOBRE 2010**

INTERVENTION DE JEAN-PIERRE BEL
PRÉSIDENT DU GROUPE SOCIALISTE DU SÉNAT

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Mes chers collègues,

Vous avez certainement vu, comme moi, l'immense banderole déployée, ces jours-ci, dans les grandes manifestations où se sont exprimées des millions de Françaises et de Français. "Mesdames et Messieurs les Sénateurs, ne votez pas cette réforme injuste". Pour ma part, j'ai ressenti cela, certes comme quelque chose d'inhabituel, mais aussi comme quelque chose d'important, de voir les forces vives de la Nation se tourner vers le Sénat, se tourner vers lui pur lui confier ses espoirs et ses inquiétudes.

C'est une lourde responsabilité ; elle confère à nos débats une gravité qui n'a échappé à personne. C'est dans cet esprit que nous abordons un sujet essentiel dans la vie des Français.

Je le disais, nous nous exprimons dans un contexte particulier, dans un moment de grande tension, de mobilisation aussi dont nous devons tenir compte. Des millions de nos concitoyens, près de 3 millions, à chaque fois, ont défilé dans les grandes villes de France, le 7 septembre, le 23, le 2 octobre ; ils s'apprêtent à recommencer le 12 octobre et parallèlement ils mettent en place des modalités d'action, des initiatives qui vont évoluer dans les jours à venir.

Une mobilisation sociale qui ne faiblit pas. Une mobilisation sociale qui n'a cessé de croître même si le Premier Ministre a fait mine de ne guère s'en soucier en déclarant que les manifestants se trompaient. D'un autre côté, il y a le débat parlementaire, ou plutôt l'absence de débat à l'Assemblée nationale puisqu'il fut escamoté, censuré, refusé au mépris des droits les plus élémentaires de l'opposition. Nous nous trouvons ainsi dans la situation où nous serions les premiers à pouvoir véritablement aller au fond des choses

Ce contexte nous impose un devoir et un seul : celui de ne pas manquer ce rendez-vous. Et donc de prendre le

temps nécessaire au débat. Pour mettre en lumière les injustices de toute nature qui structurent votre projet. Et pour faire entendre nos propositions alternatives.

La réforme des retraites est un enjeu majeur, c'est une évidence. Et c'est bien pour cela que le sujet mérite un débat, un vrai débat, un grand débat national au terme duquel les Françaises et les Français doivent pouvoir donner librement leur avis.

Tout au contraire, vous entendez faire passer cette réforme au galop, et vous le faites sans véritable écoute ni négociation.

Une contre-vérité affirmée aux Français. Des syndicats mis devant le fait accompli. Des parlementaires privés de débat.

Monsieur le Ministre,

Je veux le dire ici avec force: ni le Président de la République, ni le Gouvernement auquel vous appartenez, ni vous M. Woerth, n'avez reçu de mandat pour faire ce que vous faites ! Vous avez même été élus sur un engagement qui consistait à ne surtout pas le faire.

En effet, Nicolas Sarkozy, lors de la campagne pour l'élection présidentielle, s'était solennellement engagé à ne pas remettre en cause l'âge légal de la retraite. Il avait même confirmé ces propos, après son élection.

A l'époque, c'est Laurence Parisot qui tentait de le faire revenir sur sa position. A l'époque, il avait refusé de transiger avec le MEDEF, en disant clairement qu'il n'avait pas reçu de mandat du peuple français sur ce point et que, par conséquent, il ne se sentait pas habilité à agir! Quelle crédibilité peut-on alors accorder à la parole politique quand elle est ainsi bafouée au plus haut niveau ?

Vos projets sur les retraites ont été engagés sans mandat, ils se sont poursuivis sans débat.

Le dialogue social, pourtant essentiel pour la réussite et la légitimité d'une réforme de cette telle ampleur, n'a pas eu lieu. Les syndicats n'ont été associés ni à la conception, ni à la conduite de votre réforme.

Tout juste ont-ils, à l'occasion, été conviés pour la forme, pour la photo, sans que la négociation collective ait lieu pour autant. La réforme a ainsi été conçue dans l'opacité des cabinets ministériels et entre conseillers de l'Elysée, loin de la place publique, loin des partenaires sociaux.

Non content de cela, vous avez escamoté le débat parlementaire.

A l'Assemblée nationale, vous avez fait jouer tous les moyens de procédure pour évacuer le débat: commission à huis clos; procédure d'urgence; temps programmé; et, pour finir, censure des débats par le Président Accoyer. Vous avez ainsi bafoué les droits les plus élémentaires du Parlement. Vous avez empêché les parlementaires de faire tout simplement leur travail. Et vous avez ainsi nié la souveraineté même du Parlement.

Au Sénat, nous vous amèneront à respecter le temps du débat. Prendre le temps du débat, cela signifie laisser l'opposition s'exprimer. Mais aussi et surtout, écouter les propositions qui, vous le verrez, sont toutes constructives, sérieuses, et financées!

Monsieur le ministre,

Le Président de la République considère le projet de loi sur les retraites comme la "réforme majeure du quinquennat". Nous n'oublions pas la longue série de mesures qui ont précédé ce projet de loi et qui mettent à mal le lien social. Et nous avons été atterré de voir comment a été conduite une réforme de cette importance.

Cette situation est grave. Mais elle est encore bien peu de chose, si l'on regarde à présent le fond du dossier, si l'on analyse la philosophie qui inspire votre projet de loi et les mesures concrètes qui doivent le traduire dans la réalité et dans le quotidien des Français.

Car ne nous payons pas de mots: le projet de loi a une caractéristique principale, il est injuste ! Injuste, parce que la mesure phare du report de l'âge légal frappe d'abord les plus faibles dans le monde du travail !

Votre réforme frappe les ouvriers, dont l'espérance de vie est de sept années inférieures à celle d'un cadre et qui jouiront d'autant moins de leur retraite qu'ils y accéderont usé et en moins bonne santé. Est-ce cela que vous appelez une réforme juste ?

Votre réforme frappe plus particulièrement les femmes qui, pour un tiers d'entre elles, suite à des carrières précaires ou à temps partiel, sont déjà obligées de travailler jusqu'à 65 ans pour bénéficier d'une retraite sans décote. Est-ce cela que vous appelez une réforme juste ?

Votre réforme frappe les 300.000 personnes qui, chaque année, partent à la retraite à 60 ans alors qu'elles ont déjà cotisé deux années de plus que nécessaire, sans bénéficier pour autant d'un mécanisme de sur-cote. Demain, ces personnes-là devront travailler plus longtemps encore. Et ce, alors même qu'elles ont commencé à travailler jeunes et qu'elles mériteraient de jouir d'une retraite amplement méritée. Est-ce cela que vous appelez une réforme juste ?

Car tous ceux que je viens de nommer vont payer le prix fort pour votre réforme, alors que votre réforme ne sera guère payante pour eux ! Et cela non plus ne correspond pas à notre conception de la réforme juste.

En revanche, comment ne pas le voir, votre réforme épargne vos puissantes relations, les convives du Fouquet's et les amis du Président. Votre réforme épargne les revenus du capital, puisque sur les 45 milliards d'euros nécessaires en 2020, seuls 2 milliards proviennent des revenus du capital.

Et votre réforme épargne les revenus du patrimoine. La contribution des mille plus gros bénéficiaires du boulier fiscal variera entre 500 et 700 euros, une somme, pour eux, tout à fait symbolique, comme une aumône gracieusement octroyée aux régimes de retraites. C'est tellement caricatural, tellement grossier, tellement inconscient aussi au regard de l'état de notre pays et de la dégradation continue de nos finances publiques.

Et tout cela, Monsieur le ministre, pour une réforme qui ne règle rien !

La précédente réforme des retraites, qui porte le nom du Premier ministre et que l'on nous disait financée à 100%, n'est déjà plus suffisante. Et avec la réforme actuelle, dès l'année prochaine, il manquera 25 milliards ! Vous l'aurez compris, votre projet de loi est injuste socialement et inefficace économiquement. C'est pourquoi, nous proposons un autre chemin. Contrairement à l'idée que vous avez tenté, sans succès, d'installer dans les têtes, nous ne sommes pas dans le refus de la réforme. Nous ne sommes pas dans l'esquive.

Tout comme nos collègues à l'Assemblée nationale, nous ne nous arrêtons pas au milieu du chemin. Nous ne nous contentons pas de dénoncer votre pratique de la réforme, ni de contester le projet que vous nous présentez. Car personne ne peut nier la nécessité d'une réforme, mais une réforme qui apporte des solutions et des avancées véritables. Nous portons un autre projet. Nous portons une réforme globale, là où vous vous bornez à faire des mesures démographiques l'unique axe de votre projet de loi. Elle est indissociable d'une autre politique de l'emploi, de l'emploi des jeunes et des seniors en particulier. Notre projet alternatif de réforme des retraites a l'efficacité pour objectif et la justice pour boussole. La justice, c'est d'abord de garantir le niveau de vie des retraités, aujourd'hui dégradé, par votre faute, puisque les réformes Balladur et Fillon 1 ont conduit jusqu'à 20% de diminution des retraites. C'est une perte sèche de pouvoir d'achat.

La justice, ce sont ensuite des efforts partagés, alors qu'aujourd'hui, 90% des efforts sont demandés aux seuls salariés. C'est pour cela que nous proposons de nouvelles ressources. Nous proposons de mettre les revenus du capital à contribution. Cela signifie: augmentation des prélèvements sociaux sur les bonus et sur les stock options, conformément aux propositions de la Cour des comptes; et application de la CSG sur les revenus du capital actuellement exonérés. Si notre projet était adopté, les contributions des revenus du capital s'élèveront à 19 milliards dès 2010 et à 25 milliards en 2025, contre 2 milliards seulement dans votre projet ! Et nous acceptons une augmentation modérée des cotisations patronales et salariales au cours des dix années à venir.

La justice, c'est de prendre en compte la pénibilité et d'en tirer des conséquences concrètes en matière d'ouverture des droits à pension.

Nous devons acter un principe simple: toute période de travail pénible, que ce soit du travail de nuit, que ce soit du travail à la chaîne, que ce soit du port de charges lourdes, doit ouvrir droit à une majoration des annuités et permettre de partir plus tôt à la retraite. Car oui, ceux qui souffrent plus doivent voir leur souffrance reconnue et récompensée au moment où ils quittent la vie active.

L'efficacité, c'est de faire une réforme durable alors que votre projet n'apporte aucune solution pérenne, pas même à moyen-terme. Pour cela, nous n'aurons pas, contrairement vous, une négligence coupable à l'égard du Fonds de réserve pour les retraites, créé comme un facteur de sécurité et de stabilité par Lionel Jospin. Depuis 2002, vous ne l'avez plus alimenté, et vous l'avez même parfois ponctionné !

Vous avez ainsi transformé le fonds de réserve pour les retraites en un fonds de retrait sans réserves ! Nous proposons au contraire de l'alimenter de manière régulière, par la création d'une surtaxe de 15% de l'impôt sur les sociétés acquittée par les banques qui, une fois n'est pas coutume, peuvent fournir leur contribution à l'effort national. Nous proposons enfin des points d'étape réguliers, tous les cinq ans, avec l'ensemble des partenaires sociaux, ainsi qu'une clause de rendez-vous globale sur le système des retraites en 2025: c'est ainsi que nous parviendrons à inscrire les choses dans le long terme et à procéder à une réforme durable des retraites.

L'efficacité, c'est aussi être pragmatique, en cohérence avec la société et les modes de vie d'aujourd'hui. Ainsi, comment pouvez-vous sérieusement imposer aux seniors de travailler plus longtemps, alors que la France est la lanterne rouge de l'Europe pour le taux d'emploi des 55/64 ans ?! Quel est le sens, quel est la faisabilité de vos propositions dans un tel contexte? Pour notre part, nous proposons de dépasser largement votre réforme, purement comptable, en prenant le problème de l'emploi des seniors à bras le corps.

Nous voulons un vrai accompagnement des salariés; nous voulons favoriser la formation des seniors. Et nous pensons qu'il faut revoir les méthodes de travail dans les entreprises, en généralisant le tutorat et les binômes, en aménageant les conditions de travail des plus de 55 ans. Pourquoi enfin ne pas mettre en place un mécanisme de bonus-malus, par exemple la modulation de 1 point de cotisation patronale en fonction de la part des seniors parmi les salariés? Faute d'appréhender l'emploi des seniors dans sa globalité et dans sa complexité, votre projet de loi passe totalement à côté d'un enjeu majeur du monde du travail d'aujourd'hui. Car vous ne réussirez jamais la quadrature du cercle: forcer des gens à travailler plus longtemps alors qu'au-delà d'un certain âge, aujourd'hui, il devient souvent presque impossible de trouver un emploi!

Au final, ce que nous proposons, c'est d'aller vers la retraite choisie. Ce n'est pas une formule magique. Ce n'est pas "raser gratis". C'est au contraire une vraie réforme de société, qui permettra d'aller vers un système de retraites à la fois universel et personnalisé. C'est la seule manière de s'adapter aux rythmes de travail et de vie d'aujourd'hui. C'est la seule manière de tenir compte des parcours et de perspectives de chacun.

Monsieur le Président,
Monsieur le ministre,
Mes chers collègues,

Depuis des mois, on veut nous présenter les mesures contenues dans ce projet de loi comme inéluctables. Depuis des mois, on fait appel à de fausses évidences sur l'augmentation de l'espérance de vie, sans jamais tenir compte des différences d'espérance de vie selon les métiers. Depuis des mois, on dépeint notre pays comme un village gaulois qui résisterait obstinément au changement, en oubliant au passage que chez nos voisins espagnols ou allemands, on s'est d'abord donné le temps de la discussion, de la négociation et de la mise en œuvre ; on peut partir à la retraite au terme de 35 ans de cotisation sans être lourdement pénalisé.

Pourtant, en matière de retraite, pas plus qu'ailleurs, il n'y a de fatalité.

Une vraie réforme des retraites est possible. Elle est finançable. Elle est même souhaitable, dès lors qu'elle s'inscrit dans une approche globale de notre économie et de notre société.

Mes chers collègues,

Il ne s'agit en aucun cas de se défausser de notre responsabilité de parlementaires qui doivent se saisir de toutes les grandes réformes nécessaires à notre pays. Il ne s'agit pas de se substituer à l'expression nécessaire de la démocratie sociale. Il ne s'agit pas non plus de proposer des référendums qui porteraient sur tous les sujets. Mais nous sommes aujourd'hui dans la situation d'une parole présidentielle, solennellement affirmée puis véritablement trahie.

Et ce sur une réforme considérée au plus haut sommet de l'Etat comme la réforme majeure du quinquennat ! Oui, il faut que Nicolas Sarkozy décide enfin de tout remettre à plat et reprenne les choses à l'endroit. Plutôt qu'un débat sur l'identité nationale, ne serait-il pas temps d'engager un débat national sur ce point précis de savoir si le Président peut faire l'exact contraire de ce qu'il avait promis aux Français : l'ouverture des droits à la retraite dès l'âge légal de 60 ans. C'est à lui qu'il appartient de décider de la forme que ce débat pourrait prendre, c'est à lui de consulter les Français. C'est dans cet esprit, Monsieur le Président, qu'au nom du groupe socialiste, j'ai l'honneur de demander à notre assemblée d'adopter la motion référendaire que nous avons déposée.

Faute de débat et d'écoute, nous utilisons cet ultime recours et nous lançons un appel, solennel et grave, à tous les républicains qui n'acceptent pas le caractère injuste, inique de ce projet de loi ; un appel à de nombreux collègues sur tous les rangs de cette assemblée qui, au fond d'eux-mêmes, n'acceptent pas le caractère profondément choquant du texte qui nous est proposé. Oui, je lance un appel à toutes celles et ceux qui croient comme nous que la République Française n'est elle-même que lorsqu'elle est démocratique et sociale.

Ne votez pas cette réforme injuste ! Je vous remercie.

JACKY LE MENN, SÉNATEUR D'ILLE-ET-VILAINE

Une réforme des retraites ne peut se faire sans l'accord de nos concitoyens. Voyez les manifestations, les sondages... Le Président de la République a déclaré lui-même qu'il n'avait pas été mandaté pour réformer l'âge des retraites... Aux Français de trancher, par référendum, sur les points clés de cette réforme. Oui, il faut réformer les retraites, mais votre solution est injuste, brutale et inefficace. La concertation en trompe l'oeil n'a trompé personne : seul le Medef a été entendu ! Une telle réforme, par essence sociétale, exige une concertation avec le monde du travail.

Votre projet de loi est injuste : ceux qui ont commencé à travailler jeunes travailleront plus, sans acquérir de droits nouveaux. Vous laissez de côté ceux qui ont commencé à cotiser à 18 ans. Vous condamnez les seniors à rester plus longtemps au chômage ; la pénibilité est loin d'être correctement prise en compte. Les fonctionnaires, dont les salaires sont gelés, voient leurs droits amputés. Les salariés aux carrières incomplètes seront pénalisés, à commencer par les femmes. Les bas salaires seront défavorisés. La prise en compte des indemnités journalières lors des congés de maternité est très insuffisante. Rien ou presque pour les polyensionnés...

Ce projet de loi est d'autant plus brutal que les délais sont très brefs. Il est inefficace, car il ne vise que le court terme. L'équilibre financier à l'horizon 2018 dépend du transfert des charges sur l'assurance chômage. Rien n'est prévu au-delà de cette date, alors que le FRR aura été liquidé. Il est inéquitable, car les salariés fourniront 85 % de l'effort financier. La mise à contribution des hauts revenus et du capital reste symbolique.

Vous créez les conditions d'une aggravation des déficits. Nous avons des propositions. Siphonner le FRR est une faute, dont vous aurez à rendre compte devant les générations futures, devant l'Histoire ! Individualisme, précarité pour les uns, privilèges pour les autres ? Le référendum s'impose !

CLAUDE DOMEIZEL, SÉNATEUR DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

J'espère que le débat va s'apaiser. Je ne tenais pas à parler du FRR, mais M. le ministre a dit que Mme Aubry avait ponctionné ce fonds pour financer les 35 heures. Vous avez menti, monsieur le ministre.

Depuis sa création, le FRR a été alimenté pendant le gouvernement Jospin. Depuis, il l'a été très peu. Les 150 milliards escomptés ne sont pas atteints, loin de là. Et vous dites qu'il est préférable d'utiliser ce fonds dès maintenant ! La loi Fillon a estimé qu'il n'y aurait pas de problèmes jusqu'en 2020. Aujourd'hui, vous dites le contraire et vous utilisez le FRR. Or, en 2020, il y aura toujours des problèmes démographiques. J'espère que d'ici là, vous ne serez plus au pouvoir, mais vous nous avez légué une situation catastrophique : vous aurez brûlé les meubles pour vous chauffer.

Ce projet de loi a été écrit dans la précipitation. Certains vont voir leur pension baisser de 300 euros par mois. Quid de la suppression du dispositif trois enfants-quinze ans ? Annoncer que la mesure prendra effet en juin était déraisonnable : l'affolement des fonctionnaires a été grand.

A l'hôpital, les infirmières ont demandé à partir avec une pension à jouissance immédiate. Imaginez la désorganisation dans les hôpitaux ! Votre projet de loi contredit son article premier. Vous êtes en train d'affaiblir le système par répartition afin de pousser les salariés vers des régimes assurantiels. Mais seuls ceux qui auront les moyens pourront le faire : le système va devenir sélectif.

Nous voterons contre ce projet de loi. Les grandes conquêtes sociales ont été faites par la gauche, et toutes les régressions par la droite !

Ce projet de loi constitue une question de société majeure puisqu'il touche au pacte républicain. J'ai la conviction que seul le peuple dit pouvoir trancher. La démocratie est renforcée lorsqu'elle s'adresse au peuple. Pourquoi avez-vous peur du peuple ?

Le futur Président de la République s'était engagé à ne pas modifier l'âge de la retraite. Vous dites qu'en-tretemps les conditions ont changé. Certes mais seul le peuple peut délier le Président de la République de cette parole donnée.

Près de 3 millions de nos concitoyens expriment régulièrement leur opposition à ce projet de loi. Certes, ils savent qu'une vraie réforme est nécessaire, mais ils savent que ce sont les plus fragiles qui seront les premiers touchés. Ne sous-estimez pas cette opposition qui émane de l'inquiétude de nos concitoyens. Une politique de l'emploi active et dynamique est indispensable. Ceux qui étaient dans la rue rassemblaient, hier, toutes les générations. Entendez-les ! De plus, ils savent qu'aucune concertation n'a eu lieu. A cette carence de dialogue social s'ajoute un véritable déni démocratique. L'expression des représentants est bafouée. Regardez ce qui s'est passé à l'Assemblée nationale. Voyez le recours à la procédure accélérée. Il aurait fallu laisser le débat se dérouler dans la sérénité. Rendons donc la parole aux Français !

Enfin, nous voulons offrir à nos concitoyens un véritable choix. Il n'y a pas de fatalité à proposer des changements injustes et inefficaces. Avec le référendum, ils pourront choisir entre plusieurs voies. Notre proposition permet de préserver le système par répartition tout en garantissant plus de justice. Non, cette réforme n'est pas gravée dans le marbre ! Le capital doit contribuer au financement et les salariés doivent être vraiment accompagnés.

Nos projets sont effectivement incompatibles, ils ne sont construits ni sur les mêmes critères, ni sur les mêmes valeurs. Nos concitoyens doivent trancher.

A plusieurs reprises, on a évoqué ici les promesses électorales de Nicolas Sarkozy lorsqu'il a déclaré qu'il ne toucherait pas à la retraite à 60 ans. Quelques semaines plus tard, il affirmait à Mme Parisot : « Cela compte pour moi » ! Ces phrases sont révélatrices... Bien entendu, le mandat n'est pas impératif, le Président de la République peut avoir soudain découvert le trou des retraites, et estimer que le report de l'âge légal peut permettre le financement du système par répartition. Mais n'y a-t-il pas d'autres solutions ? Ce n'est pas une folie socialiste qui veut couler notre système ! D'autres solutions existent. Que s'est-il passé ? Pourquoi n'avoir cherché qu'à repousser l'âge légal ? Parce que vous êtes prisonniers de ceux pour qui vous voulez gouverner, même contre la volonté des Français : ceux qui détiennent le capital !

Vous n'êtes plus réalistes, alors... Vous osez venir à la tribune, monsieur Woerth, en disant que les Français savent qu'il faut faire un effort. Bien sûr, parce qu'ils savent que la vie impose des efforts. Et sur cette réforme, il faut en faire encore plus ! Et les banques alors ? C'est scandaleux ! Il y a 14 millions de retraités et 4 millions n'ont que 900 euros pour vivre. Ils ne font pas d'efforts ? En relevant l'âge légal, le niveau des pensions va baisser ! Bien entendu, le mandat n'est pas impératif, mais si on s'engage devant tous les Français, on assume ! Il faut un dialogue social, il faut écouter ceux qui ne sont pas d'accord. Heureusement, les responsables syndicaux font preuve de responsabilité et de sang-froid. Le Gouvernement a pris deux mois pour rédiger son projet, mais les débats ont été tronqués à l'Assemblée nationale. Pour sauver la parole démocratique, il ne reste que le Sénat.

Messieurs de l'UMP, essayez d'être à la hauteur de l'honneur qui incombe au Sénat ! La tension sociale est palpable. La façon de gouverner de Nicolas Sarkozy n'est plus viable. Quand on pousse à bout le peuple, quand on le méprise, on prend la responsabilité de mettre fin à la paix sociale de notre pays ! Il faut donc voter cette motion référendaire.

JEAN-LOUIS CARRÈRE, SÉNATEUR DES LANDES

Il est illogique de refuser le référendum quand on a tenté de le promouvoir ; arguer que certains auraient voté contre cette procédure référendaire est pitoyable ! La réforme constitutionnelle a été votée par une majorité ! Le président Longuet nous a expliqué -bien rapidement- que ce serait nier le Parlement que de recourir au référendum : n'êtes-vous pas pour beaucoup d'anciens gaullistes ? Vos arguments sont spécieux, pour ne pas dire douteux.

Il y a plus sérieux encore. Cette réforme touche au pacte social. Vu la contestation qu'elle soulève, il est tout à fait possible de consulter le peuple. Il ne serait pas si difficile de formuler la question. Si le peuple répond non, il faudra reprendre la réforme à zéro.

DIDIER GUILLAUME, SÉNATEUR DE LA DRÔME

M. Bel a critiqué votre réforme et il a fait des propositions, cohérentes et financées. En retour, vous nous opposez cynisme, caricature, mensonge. Ce débat ne sert pas la démocratie. Nous avons en face de nous, qui refuse d'entendre, un gouvernement aux abois.

Nous sommes pour la réforme. A la question : « voulez-vous que vos impôts augmentent ? » les Français répondront non. Mais à la question : « voulez-vous une réforme juste et équitable ? », ils répondront oui !

Voulez-vous que le capital soit mis à contribution ? Ils répondront oui ! Nous ne voulons pas de votre réforme qui culpabilise et pénalise les salariés, les plus fragiles, celles et ceux qui arrivent à 60 ans cassés et fourbus. Vous ne voulez pas discuter avec l'opposition : c'est vous qui disqualifiez la représentation nationale. Plus de 70 % des Français jugent votre réforme injuste. Après l'échec du « travailler plus pour gagner plus », vous proposez aux salariés de travailler plus longtemps pour gagner moins qu'avant. Vos propositions ne répondent ni au chômage des jeunes, ni à celui des seniors.

Lorsque le peuple est dans la rue, que les parlementaires veulent débattre mais ne le peuvent, il faut donner la parole aux citoyens. Nous n'avons décidément pas la même conception de la vie politique et de la démocratie. Nous voulons discuter avec tout le monde, tandis que vous n'acceptez de débattre qu'entre vous. Si cette motion n'est pas adoptée, il y aura d'autres rendez-vous. Gouverner contre le peuple, c'est de l'autisme !

JEAN-JACQUES MIRASSOU, SÉNATEUR DE LA HAUTE-GARONNE

A situation exceptionnelle, procédure exceptionnelle. Un débat parodié, tronqué, un Président de la République qui bafoue ses engagements, un gouvernement sourd aux manifestants : il faut une réforme des retraites qui préserve les fondamentaux de 1945. Nous montrerions au cours du débat la faisabilité de nos propositions.

Le Gouvernement, poussé par le Président de la République, entend limiter et accélérer les débats. Quand il y a blocage, il ne faut pas avoir peur de faire appel au peuple !

ROLAND COURTEAU, SÉNATEUR DE L'AUDE

Je suis fier d'avoir voté la retraite à 60 ans. Elle répondait et répond toujours à une exigence de justice sociale. Si vous la remettez en cause, c'est par idéologie. Vous voulez revenir sur chaque conquête sociale de la gauche : c'est bien de revanche sociale dont il faut parler. Vous n'avez pas le droit de revenir sur les engagements maintes fois rappelés du candidat puis du Président Sarkozy.

On nous exhorte à faire preuve de courage. Le courage, est-ce demander à ceux qui ont commencé à travailler à 17 ans, à des travailleurs brisés de continuer à travailler encore et encore ? Le vrai courage, ce serait de solliciter le capital ; le vrai courage, ce serait de consulter le peuple. L'âge légal, c'est le bouclier social des plus modestes.

Quand comprendrez-vous qu'il est des ouvriers qui préfèrent partir aujourd'hui à 60 ans, même avec une décote ? C'est à eux que vous demandez deux ans de travail de plus...

Cette réforme est tout entière contre le peuple ! La question est majeure, elle exige un consensus national, car nos régimes de retraite sont au coeur de notre pacte national. Mais pour l'obtenir, encore fallait-il une vraie négociation et non les simulacres de discussion auxquels nous avons eu droit. Vous avez préféré le bras de fer. Loin de rassembler, vous dressez les Français les uns contre les autres, alors que nous avons besoin d'un Gouvernement rassembleur.

Les manifestants demandent l'ouverture de vraies négociations, mais vous niez l'ampleur du mouvement ; il est vrai que ce ne sont pas les amis du Fouquet's qui sont dans la rue...

Le choix n'est pas entre votre réforme et le chaos. Une autre réforme est possible, juste, équitable, durable : celle que vous a exposée M. Bel.

YVES DAUDIGNY, SÉNATEUR DE L'AINSE

La méthode du Gouvernement est bien connue désormais. Un, il « surdramatise » ; le problème démographique ne justifie nullement l'urgence, au contraire : l'urgence, c'est de traiter la crise. Au lieu de vous attaquer à ceux qui en portent la responsabilité, vous visez les salariés, les plus humbles, les victimes de la crise.

Deux, il clive, c'est la spécialité du Président de la République. Trois, il déploie un rideau de fumée avec le pillage du FRR et l'allongement de la durée de vie de la Cades, que même certains membres de la majorité rejettent. Il en résulte un projet de loi pris en otage par le Medef, par les marchés et les agences de notation, par les amis du Président. Il faut le soumettre au référendum.

RONAN KERDRAON, SÉNATEUR DES CÔTES D'ARMOR

Ce texte va à l'encontre de nos valeurs. Cette réforme doit résulter d'un choix de société, non d'une course contre la montre. Le niveau des pensions doit être garanti, tous les revenus doivent être mis à contribution.

Malgré la mobilisation, vous restez inflexible. En parlant de tohu-bohu, vous méprisez le peuple. Il ne faut pas avoir peur de lui.

ALAIN ANZIANI, SÉNATEUR DE LA GIRONDE

La question des retraites est essentielle, dites-vous. Elle l'est en effet. Pourquoi alors voulez-vous confisquer le débat, faire la réforme dans le dos du peuple ? En n'écouter pas les syndicats ni la rue, vous vous moquez du peuple. En annonçant que vous ne reviendrez pas sur les 62 et 67 ans, vous vous moquez du Parlement ; si vous le respectiez, vous n'imposeriez pas la procédure accélérée. Nous n'acceptons pas que la démocratie soit expédiée.

Votre ignorance constitutionnelle m'étonne : que faites-vous de l'article 11 de la Constitution ? Il a permis de consulter le peuple sur des questions complexes, le traité européen ou le statut de la Nouvelle Calédonie.

L'autre façon de consulter le peuple, c'est l'élection présidentielle : cette question déterminante du quinquennat, ayez le courage de l'inscrire dans votre programme pour 2012 !

Ayez le courage d'affronter le peuple !

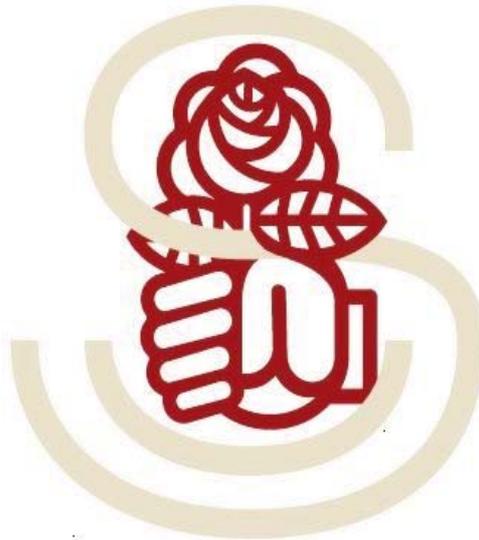
YANNICK BOTREL, SÉNATEUR DES CÔTES-D'ARMOR

Élu local, j'ai été interpellé par de nombreux concitoyens qui m'ont dit leur inquiétude. J'ai vu dans les cortèges des gens qui n'étaient pas des habitués et défilaient sans doute pour la première fois de leur vie. Ils veulent vous dire leur sentiment d'injustice.

Les plus exposés, les moins protégés vous interpellent. Donnez-leur la parole. Le courage serait de reconnaître le mouvement social, de respecter nos concitoyens et d'interroger la nation.

FRANÇOISE CARTRON, SÉNATRICE DE LA GIRONDE

Cette motion référendaire est une chance pour vous : vous pourrez mesurer l'état d'esprit de nos concitoyens, leur détermination, leur inquiétude. Cessez de les mépriser. Avec cette réforme, les femmes seront doublement pénalisées. Saisissez l'occasion de les entendre !



Groupe Socialiste du Sénat

Le Bulletin du Groupe socialiste du Sénat

avec la participation des collaborateurs du groupe

Coordination : Nicolas BOUILLANT

AÏCHA KRAÏ

Secrétaire de rédaction - publication - réalisation et conception

Contact : 01 42 34 38 51 Fax : 01 42 34 24 26 - a.krai@senat.fr

Site du groupe socialiste : <http://www.senateurs-socialistes.fr/>

Reprographie : Sénat